



Ouverture des boutiques le samedi 15 aout et autres fériés de semaine

Nous avons été interpellé-es sur les conditions d'appel à volontariat sur la journée de travail samedi 15 aout 2015 qui est un jour férié.

En effet, nombre d'entre nous sont volontaires désigné-es à l'insu de notre plein gré, alors que nous travaillons déjà pour la plupart tous le samedi et qu'un jour de week-end supplémentaire serait le bienvenu.

Lors d'une réunion avec la direction le 30 juillet cette dernière nous a confirmé les règles pour les jours fériés.

L'appel à volontaires doit se faire parmi tous les vendeurs-euses de la boutique et si ce n'est pas suffisant s'étendre aux autres boutiques alentours. Le recours au tableau de service est le dernier recours et doit rester l'exception.

La direction nous a affirmé, qu'à ce jour, il y avait assez de volontaires partout et qu'il n'était pas question d'appliquer le tableau de service.



Devant notre désaccord motivé sur ce constat idyllique, la direction nous a demandé de lui remonter les dysfonctionnements que nous pouvions constater. Ce que nous avons fait.

N'hésitez donc pas à nous contacter si ces règles n'étaient pas suivies.

Sud 36-37

02 47 85 11 11

sudptt.36-37@wanadoo.fr

Sud Loiret

02 38 83 72 39

sudloiret@wanadoo.fr

Union
syndicale
Solidaires

Sud Haute Normandie

02 35 63 20 20

sudptt.hn@orange.fr

Sud Basse Normandie

02 31 94 26 00

sudptt14@wanadoo.fr